



@fnsa-vanid

CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA

Compte-rendu
Mercredi 18 mai 2022
10h00-13h00

Présents : Bernard Nucci, Daniel Flamme, Antoine Gouesbet, Ludovic Serraille, Aurélie Potel, Nicolas Dessale, Olivier Taxil, David Peralta, Didier Limongi, Thierry Guillou, Jean-François Durand, Christophe Alary, Guillaume Clément, Thomas Felon ;

Excusés : Nicolas Bultheel, Marc-Olivier Houel,

Secrétaire de séance : Alban Raimbault

- Procès-verbal du CA SNEA du 03.02.2022 ;

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 Février 2022 est approuvé à l'unanimité.

- Agenda CA SNEA 2022 :
 - Mardi 28 Juin : Ce CA se tiendra au siège de la fédération. Il est demandé, dans la mesure du possible, de participer en présentiel.
 - Mardi 20 Septembre
 - Mardi 13 Décembre
- **Actualités FNSA :**
 - Social (Intervention Samantha Foulon)

Un focus est réalisé sur les problématiques actuelles de salaires minima et d'inflation. Suite aux dernières négociations avec les partenaires sociaux sur les revalorisations salariales, la question de la suppression du coefficient 160, qui se retrouve de facto sous le SMIC, a été posée. Comme convenu lors du dernier CA de la FNSA, l'option a été prise de travailler à la suppression du coefficient 160. Un avenant est en cours de rédaction.

En ce qui concerne l'inflation, les négociations ont été finalisées assez tôt en amont. Certaines branches ont pris l'option de renégocier au coup par coup. Au contraire, le travail sur la convention collective, relaté plus haut, a permis d'anticiper et de se donner une marge d'adaptation vis-à-vis du contexte économique. Néanmoins, à la vue de l'inflation actuelle et annoncée dans les prochains mois, les partenaires sociaux sont susceptibles de souhaiter un retour à la table des négociations.

Au regard du discours alarmiste véhiculé par les médias, la réalité du terrain semble différente. Néanmoins, il faut pouvoir faire preuve de pédagogie pour l'expliquer aux salariés. Le prix du carburant cristallise les attentions notamment sur les avantages des uns (voiture de fonction). Mais, en parallèle, la mise en place de covoiturage ne remporte pas le succès attendu.

Le sentiment général est d'être en position d'attente avec une attention particulière portée à la rentrée de septembre.

La question de la hausse tarifaire des prestations se pose. Etant donné que l'ensemble des fournisseurs l'a fait ou le font, cela semble légitime de le faire également. Certains l'ont anticipée en début d'année. Les appels d'offres des marchés publics suivent en ordre dispersé la hausse générale.

- Identité

L'étape du changement de nom a été validée par le CODIR et le CA FNSA en Janvier 2022. La phase actuelle consiste à finaliser l'évolution de la charte graphique avec l'agence CITHEA. En lien, une campagne de communication pluri-canaux sera menée, le site internet modernisé et les supports physiques (pochette de communication, kakémonos...) remis au goût du jour. Pour accompagner cette évolution, des éléments de langage et la plateforme de marque (raison d'être, valeurs, ambition...) (voir ci-joint) explique notre identité sectorielle. La source d'inspiration est le travail des adhérents lors du 1^{er}

semestre 2021 au cours des multiples réunions en visio et consultations téléphoniques sur les thèmes marqueurs de notre secteur. L'ensemble de ces éléments sont à votre disposition pour une utilisation la plus large possible. La nouvelle identité sera dévoilée lors du 2nd semestre 2022.

- Commission Technique et Sécurité (intervention Charles Le Boulanger) :

- Mono-opérateur :

Un travail de la commission Technique & Sécurité de la FNSA a consisté à écrire une note d'information sur le mono-opérateur. Débutée il y a une dizaine d'années, l'objectif aujourd'hui est de finaliser le document à titre d'information et de préconisation à destination des adhérents qui y sont confrontés.

Il est intéressant d'observer que cette note a eu pour origine une crainte d'une partie de la profession quand aux risques supposés inhérents aux travaux en mono opérateur. Cette crainte légitime a, depuis, été confrontée à la réalité de l'accidentologie de la profession.

Or, sans qu'une étude statistique précise ait été menée, il semble qu'aujourd'hui, il est largement accepté que le passage au mono opérateur, pour certains travaux, n'ait entraîné une aggravation de la fréquence ou de la gravité des accidents. Certains observent même l'effet inverse.

Cependant, il est unanimement reconnu que cette note peut aider certaines structures à mettre en œuvre les méthodes et les outils de préventions souhaitables pour limiter certains risques liés à la situation de mono opérateur (manœuvre-manutention/visibilité des opérations-commandes à distance/etc...).

Lors de la relecture de la dernière version de cette note, les administrateurs du SNEA ont proposé quelques modifications qui feront l'objet d'échanges avec la commission Technique & Sécurité. Cette dernière se chargera de la mise en forme de la version finale. La note sera transmise pour validation aux membres du CODIR qui l'examinera en Juin 2022.

- QUALITASS (retour sur la réunion du 27 avril 2022)

Trois chantiers sont menés de front par la commission Technique & Sécurité :

1. Rénovation de QUALITASS : Les travaux de rénovation et de modernisation de QUALITASS continuent. L'ossature du nouveau QUALITASS est en cours de finalisation d'inspiration issue du MASE, avec un parti-pris pédagogique.
2. Optimisation du traitement des dossiers : Les dossiers qui arrivent à la FNSA (dossier initial ou poursuite de la démarche) sont trop souvent « en vrac ». Il est indispensable de redonner les bases de ce qui est attendu par la commission pour pouvoir traiter ces dossiers avec efficacité et objectivité.

Il a donc été défini un format de classement des documents du dossier à fournir par les candidats (une sorte de sommaire qui définit les documents qui doivent être transmis et comment ils doivent être classés). Cela permet de rendre plus efficace le travail d'examen des membres de la commission et de focaliser leur expertise sur le contenu de chaque dossier.

3. Demande de création d'un groupe de travail FNSA – ASTEE : Nous avons obtenu une réponse de principe favorable des services de l'ASTEE. Ce groupe de travail sera constitué de membres de la FNSA mais aussi de membres d'instances représentatives concernés ou impliqués dans la gestion patrimoniale des réseaux :
 - Nos donneurs d'ordres (AMF – AMRF – ATTF – autres)
 - Les agences de l'eau
 - Les financeurs (départements - ...)
 - Canalisateurs de France
 - Autres...

Au final, l'objectif reste de rendre ce référentiel légitime, reconnu au-delà de la FNSA et applicable dans les marchés d'appel d'offre.

°**Information SYFFA** : mise en place d'un groupe de travail « flexible HP Pompage et accessoires (Activités SMI2D) » :

Dans un souci de répondre à la réglementation, les adhérents du SYFFA ont constitué un groupe de travail sur les flexibles HP et pompage. Cela concerne les

activités du SMI2D et du SNEA. Ludovic Serraille se porte volontaire pour représenter le SNEA et contribuer aux travaux de ce GT.

- **Actualités SNEA :**

- Questionnaire adhérents FNSA

Lors du dernier CA SNEA, il avait été décidé de travailler sur un questionnaire pour sonder les adhérents. Il est apparu rapidement que cela débordait le cadre du syndicat et que cela concernait le niveau fédéral. Après avoir abordé ce sujet lors du dernier CODIR, ce questionnaire sera proposé à l'ensemble des adhérents SNEA.

Il sera présenté aux adhérents SNEA comme une enquête SNEA/FNSA.

Cette enquête sera également proposée au SYNCRA (Gilles GIORA) qui décidera de la pertinence d'une diffusion au sein de SYNCRA avec ou sans modification.

Afin d'affiner ce travail d'enquête, les administrateurs SNEA ont passé en revue les questions proposées et y ont apportés quelques modifications.

Le questionnaire sera proposé courant Juin 2022.

- Hygiène immobilière

Ce point sera abordé lors du prochain CA du 28 juin 2022.

- Communication :

En vue d'occuper l'espace médiatique pour focaliser les lumières sur notre secteur d'activité, **les adhérents SNEA sont invités à faire remonter des propositions de sujets techniques à destination de la presse.**

La problématique de l'utilisation d'eau potable pour le curage est un axe à étudier pour la communication au niveau fédéral. C'est en lien avec l'actualité sur la sécheresse et notamment sur le niveau des nappes phréatiques. Le sujet connexe est la « reUse ». En France, nous en sommes au stade de l'expérimentation. Mais au niveau européen, les avancées sont plus prégnantes.

Cela peut être porteur et rendre audible et visible les messages et la nouvelle identité de la fédération. Cela demande réflexion sur les implications de cette façon de communiquer et les effets collatéraux potentiels. Dans certains territoires, le risque pourrait être l'interdiction de curage en cas de tension hydrique. L'avantage est d'être acteur du changement se mettant en position de lanceur d'alerte et en apportant des solutions concrètes.

Il est décidé de faire cette proposition au CODIR de la FNSA pour définir :

- La pertinence de lancer le débat sur le sujet et d'en profiter pour faire parler de la fédération ;
 - Une stratégie de communication sur le sujet (communication presse – lobbying auprès des élus, des pouvoirs publics - etc)
- Dossier de demande d'adhésion :
- GROUPE SECHE : Validation
 - ERHYG (76) : validation
 - DEL PINO & BLASCO (34) : Validation
- ANC :
 - Révision DTU 64-1 :

L'annexe A concerne l'opération de vidange des dispositifs ANC. Un travail de réécriture a été effectué par les représentants SNEA au sein de la commission ANC (Daniel Flamme, Olivier Taxil et David Péralta). Une réunion de validation avec le référent de la révision du DTU 64-1 (Abdel Lakel) s'est déroulée le 17 mai 2022.

- Réunion gestion des matières de vidanges – Guyane :

L'ATANC (Alexandre Decout) sollicite le SNEA pour un échange avec la DEAL Guyane sur la question de la gestion des matières de vidange. D'autres SPANC participeront à la réunion. L'ANC en Guyane est problématique. Peu de vidangeurs, peu d'exutoires et un parc d'ANC peu voire pas entretenu. C'est intéressant d'apporter l'expertise du syndicat sur cette question et ainsi démontrer l'importance de notre rôle dans le domaine.

- Les Pros de l'ANC :

Les travaux portent actuellement sur la rédaction de règles professionnelles pour la pose d'ANC. Le SYNABA, l'ATEP et la CNATP sont concernés.

- CGLE 2022 :
 - Reporté les 29 et 30 juin 2022 à Rennes :
 - La FNSA tiendra un stand dans le hall 5 ;